

Paris, le 15 septembre 2006

Vivendi s'engage sur 3 nouveaux sites dans le cadre de ses engagements en faveur de la création d'emplois.

Dans le courant de l'été 2004, Vivendi a pris auprès des pouvoirs publics plusieurs engagements en faveur de la création d'emplois en France, dans des régions particulièrement touchées par le chômage :

- Mise en place, par l'intermédiaire de sous-traitants, de 2 centres d'appels à Belfort et Douai, avec la création de 600 emplois au total,
- Contribution à la création d'emplois dans des bassins choisis en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, par un financement à hauteur de 5 millions d'euros par an pendant 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2005, avec un objectif de 1 000 emplois créés en 3 ans et 1 500 sur 5 ans.

La réalisation des engagements pris par Vivendi est déjà très avancée :

- Le premier des deux centres d'appels, Belfort, dont le gestionnaire est Téléperformance, est opérationnel depuis septembre 2005, et emploie aujourd'hui plus de 300 personnes.
Le second, Douai, a ouvert ses portes le 4 septembre 2006, comme prévu et sera géré par la société Arvato Services France.
- En ce qui concerne la contribution à la création d'emplois :
 - sur les bassins de Sarrebourg, Arles et de l'Oise, les opérations ont été concrètement engagées en mars 2005. Pour un objectif de création de 850 emplois, 1 044 ont été validés¹ par les commissions locales.
 - Sur les bassins de Dreux, Chalon sur Saône, et du Pas de Calais, les opérations ont été lancées en février 2006. Pour un objectif de création de 750 emplois, 269 ont été à ce jour validés.

Au total plus de 1 300 emplois ont déjà été validés.

Compte tenu du bon avancement de la prospection et des réalisations sur ces 6 bassins, Vivendi va rendre dès maintenant trois nouveaux sites pilotes, choisis par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, éligibles à son programme :

- Abbeville/Montdidier, dans la Somme,
- Thann/Cernay, dans le Haut Rhin
- Le Tonnerrois, dans l'Yonne,

L'objectif est de contribuer à la création de 700 emplois supplémentaires au total :

- 250 sur les bassins d'Abbeville/Montdidier
- 250 sur les bassins de Thann/Cernay
- 200 sur le bassin du Tonnerrois

Vivendi, comme pour les opérations précédentes, fera appel à des sociétés de développement économique qui agiront en étroite concertation avec les représentants de l'Etat et les acteurs locaux.

¹ Les emplois validés correspondent à des créations d'emplois identifiées et validées par les Comités locaux d'engagements. Leur réalisation effective est étalée sur les mois suivants.

Avertissement Important

Vivendi est une société cotée à Euronext Paris SA et le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions du US Private Sector Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est fortement conseillé aux investisseurs et aux détenteurs de valeurs mobilières de prendre connaissance de ces documents, disponibles sur les sites de la U.S. Securities and Exchange Commission (www.sec.gov) et de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Ils peuvent également obtenir gratuitement copie des documents auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.